

En bref

Nom du projet

Milieu de formation et de travail adaptés auprès de personnes handicapées

Clientèle

Personnes éloignée du marché du travail parce qu'elles ont certaines incapacités physiques, intellectuelles ou de santé mentale.

Région

Abitibi-Témiscamingue

Organisme en charge du projet

Les Tables Action Travail Abitibi témiscamingue

Pour plus d'information

Francine Guertin
819-797-0822

Partenaires

- * Office des personnes handicapées du Québec
- * Service Canada
- * Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- * Le Centre de réadaptation en déficience physique La Maison
- * Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer
- * Vision Travail Abitibi-Témiscamingue
- * CSST de la Vallée-de l'Or
- * Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- * Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue
- * Réseau de l'intégration en emploi de l'Abitibi-Témiscamingue
- * Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport

MILIEU DE FORMATION ET DE TRAVAIL ADAPTÉS AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES

*Pour développer le potentiel de
main-d'œuvre des personnes handicapées*

En 1999, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) publie un rapport sur l'intégration au travail des personnes handicapées soutenues par les établissements socio-sanitaires, mieux connu sous le nom de Rapport Pelletier. Ce rapport qui met en évidence le travail non rétribué de certaines personnes handicapées, amène les intervenants de l'Abitibi-Témiscamingue à trouver des solutions afin de corriger cette situation. En 2000, grâce à l'intervention de plusieurs acteurs du développement de la main-d'œuvre de la région, qui forment les Tables Action Travail de l'Abitibi-témiscamingue, le projet-pilote *Milieu de formation et de travail adaptés (MFTA)* est créé. La clientèle visée par ce projet est constituée de personnes présentant des incapacités importantes qui exigent une supervision constante et/ou qui ne rencontrent pas les critères d'admissibilité des programmes gouvernementaux existants ou qui ne peuvent intégrer une entreprise adaptée. Ces initiatives mettent l'accent sur le support qui doit être apporté à l'employeur et sur le maintien des liens avec les intervenants (éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, familles d'accueil, familles naturelles, etc.) qui gravitent autour des personnes intégrées dans des milieux de formation et de travail adaptés. Grâce à l'intervention des Tables Action-travail sectorielle, dans chaque municipalité régionale de comté (MRC) un coordonnateur local assure les liens entre l'intervenant clinique, le superviseur, l'employeur et la personne qui a des incapacités.

Ainsi, en plus d'adapter la formation aux besoins des personnes handicapées, ce sont tous les acteurs du milieu qui les soutiennent à chaque étape de leur parcours. Seulement entre 2003 et 2006, le projet *MFTA* a permis l'accueil 211 personnes dans des milieux de formation en pré-em-

ployabilité ou de travail. Parmi celles-ci, 43 personnes ont intégré le marché régulier du travail et huit sont retournées à l'école.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se joint au projet

En 2007, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) se joint au MFTA afin d'évaluer les impacts du projet dans la vie des participants. Le rapport de recherche affirme que lorsque l'on compare les participants avant et après leur séjour dans le programme, on observe une avancée importante au niveau des habiletés de travail. Leur motivation, d'abord axée vers la valorisation personnelle et le salaire, devient plutôt associée au domaine du travail : valorisation, tâches et collègues. On note également une nette progression dans le parcours vers l'employabilité.

Un modèle à reproduire

Compte-tenu du succès du projet, l'Abitibi-Témiscamingue désire poursuivre et faire connaître l'approche novatrice privilégiée dans les dernières années à travers le projet *Milieu de formation et de travail adaptés* auprès d'une clientèle éloignée du marché du travail. L'approche préconise une structure de partenariat qui n'existe pas actuellement en province et qui va bien au-delà du fonctionnement habituel des tables de concertation dans les différents réseaux. Cette nouvelle structure de partenariat ainsi que le modèle d'intervention *MFTA* pourraient se développer dans d'autres régions du Québec et permettraient aux personnes handicapées de ces régions de participer activement à la vie en société ■